

## Les statues de souverains en Nouvelle-France

Pierre Mayrand

Numéro 61, hiver 1970–1971

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/58023ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

### ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Mayrand, P. (1970). Les statues de souverains en Nouvelle-France. *Vie des Arts*, (61), 46–49.

## LES STATUES DE SOUVERAINS EN NOUVELLE-FRANCE

par Pierre MAYRAND



En Nouvelle-France, l'image des souverains était présente dans les foyers sous forme d'estampes, parfois de tableaux, comme en atteste le *Louis XIV en guerrier* qu'on dénombre parmi les effets de Cugnet, en 1741. Les salles d'audiences publiques étaient généralement décorées d'un portrait en grand du souverain. Ainsi l'intendant Hocquart fait placer, en 1735, le portrait de Sa Majesté « dans le lieu le plus éminent de la salle (du Palais) où ils (les Conseillers) s'assemblent avec les solennités et les démonstrations de joie que peut inspirer une aussi auguste représentation ». Elle était répandue dans la Colonie par les médailles distribuées aux Indiens, comme celles qui avaient été faites en 1722 pour le sacre de Sa Majesté « où elle est en pied vêtue de ses habits royaux, tenant d'une main le bâton de Charlemagne et de l'autre le bâton de justice avec la légende: Ludovicus XV Rex Christianissimus ». (1) La médaille remplaçait avantageusement la statue dans un pays où il était plus utile de faire circuler l'image du souverain et de la mettre à la portée du plus grand nombre, que de l'asseoir dans des villes qui naissaient à peine. Le présent au Chapitre de Québec, en 1723, de l'ouvrage sur les *Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand* (2) constitue une preuve de l'importance que l'on accordait à cette forme de propagande (Fig. 1). Elle est d'autant plus significative qu'elle fut faite à la prière du duc d'Antin, surintendant des Bâtiments de France, qui exigea que le portrait du roi fut posé auprès du livre dans les archives du Chapitre.

L'importance dans l'urbanisme de cette forme de propagande se traduit, en France, par la création et par la multiplication des places royales, où la statue du souverain joue un rôle prépondérant dans les programmes d'architecture (3). Elles se répandent en même temps que les places d'armes des villes côtières et des forteresses terrestres dont Vauban ceinture la France. Essentiellement destinées aux exercices et aux manœuvres des troupes, ces places, dites aussi parades, n'en constituent pas moins l'organe d'articulation des plans militaires et reçoivent des bâtiments considérables comme ornements. Elles sont cependant privées des statues qui caractérisent la place royale afin de ne pas gêner les mouvements des troupes.

L'histoire de la place Royale de Québec est à cet égard caractéristique et représente la première tentative, en Amérique du Nord, de création d'une place royale. Rien n'indiquait, en 1686, le geste qui allait faire d'un simple marché une place à l'image des réalisations françaises qui se multipliaient à la même date. A son arrivée, l'intendant

Champigny (4) met pied à terre sur une place incendiée et décide d'y mettre le buste en bronze qu'il portait dans ses bagages. La cérémonie a lieu le 6 novembre dans la liesse populaire. A la même date, l'emplacement du vieux magasin du Roy (5) est cédé au Séminaire et 1500 livres sont offertes pour la construction d'une église paroissiale. L'orientation originale de l'église est conforme à la règle (6), en offrant son chevet à la vue du fleuve, du côté de l'est. La pose du buste entraîne un changement d'orientation de l'église vers la place, malgré les difficultés qui en résultent par la présence de terrains étrangers qui la masqueront partiellement jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le buste de Champigny était sans doute destiné au palais qu'il se proposait de construire sur les hauteurs du cimetière. La situation idéale de la place sur le plan perspectif (Fig. 2), la nécessité de revaloriser ce secteur de la ville éprouvé par le terrible sinistre de 1682, le désir secret d'asseoir sa réputation auprès des principaux notables qui avaient pignon sur la place, la volonté d'arrêter la spéculation qui se manifeste à l'occasion de certains projets (7) qui risquaient d'amputer la place, la décision de faire son logement dans l'ancienne brasserie de Talon, peu propice à recevoir le buste, sont vraisemblablement les motifs de ce geste.

Il n'existe pas d'exemples où un simple buste ait été placé au centre d'une place pour prendre les dimensions d'un monument. La situation élevée de la place de Québec par rapport au fleuve, son exigüité et les raccourcis possibles, la proximité du port qui se prêtait à une mise en scène, se révèlent sans difficulté à l'urbaniste exercé (Fig. 3). Ces considérations, liées au désir « de donner une idée du Roy à quantité de sujets qui étaient privés de le voir » (8), donnent naissance au monument protégé d'une enceinte, autour duquel s'organise la place royale. Nombre de plans indiquent son emplacement, et il est visible sur une vue de Franquelin (9). Aussi imparfaite que soit cette esquisse, elle prouve l'importance accordée à cet élément du décor urbain (10). Le monument privé de son enceinte se détache sur la masse imposante de la maison à mansarde du marchand Hazeur. La vue se situe à une date où le buste devra être transféré sur le portail de cette maison « sur les fréquentes représentations qui furent faites à Frontenac et à moi (Champigny) par les habitants que la place de la basse ville avait été rendue presque inutile au public et à l'usage des chariots par l'espace qui était occupé par le buste du roy et de son enceinte ». On se résolut donc de « le faire placer dans un autre endroit le plus commode qu'il se pourrait trouver dans la même place » et l'on trouva « qu'il n'y avait point de lieu plus propre que le devant de la maison Hazeur qui est la plus belle de la basse ville et au milieu de la place faisant face au port, où se font les débarquements et à la vue de l'église et des rues qui rendent dans la même

place » (11). Ces considérations sont celles d'urbanistes, mais les considérations particulières finirent par l'emporter malgré les protestations de Callières qui fait remarquer « qu'il ne faut pas donner le chagrin à ce pays de l'avoir vu ôter d'une place publique où il n'y incommodait point les chariots, pour le mettre sur la porte de la maison d'un marchand » (13). Les dernières instances du Ministre qui recommandaient de « remettre le buste dans la grande place, de sorte cependant qu'il n'incommode point le public » restèrent sans effet: le buste fut remis au Palais et périt dans l'incendie de 1713.

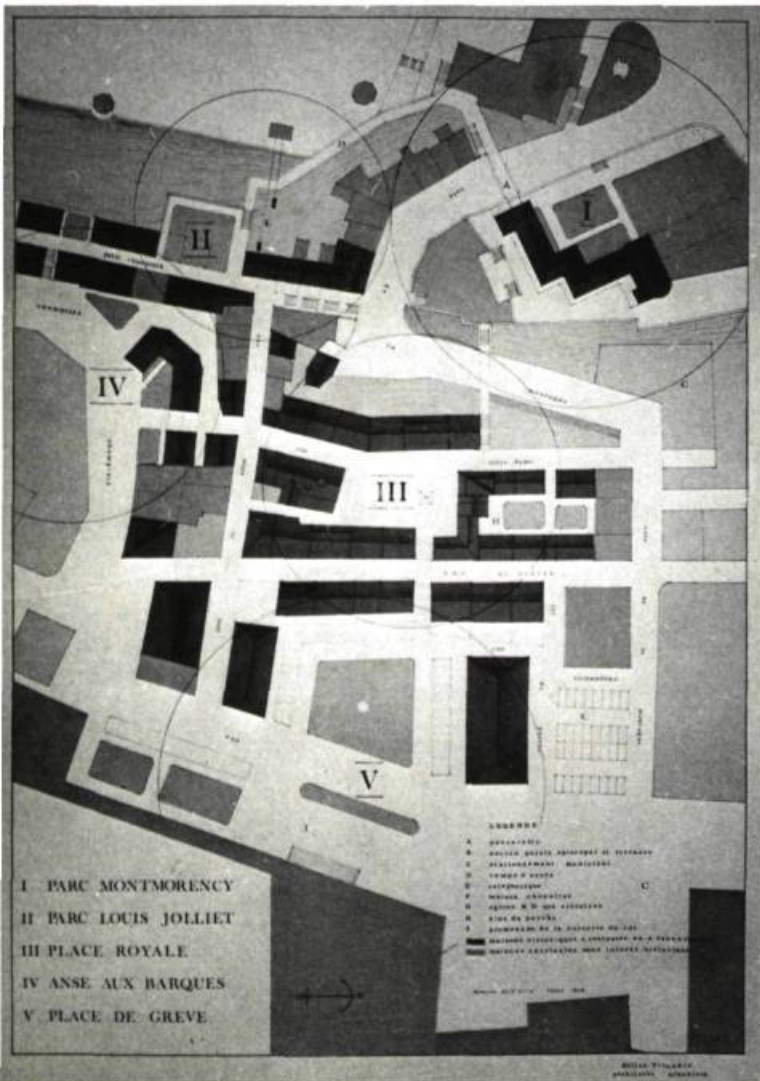
L'importance accordée aux discussions et les arguments esthétiques suscités placent ces événements parmi les plus importants de l'histoire de l'urbanisme en Nouvelle-France. La place Royale de Québec reste une exception à tous points de vue (Fig. 4).

Les expéditions de Jolliet et de La Salle, l'aventure d'Iberville, soulèvent les plus grands espoirs dans cette partie de l'Amérique française du Nord qui a nom de Louisiane, en l'honneur du grand roi. Vauban soupire qu'il « a désiré mille fois de voir l'Amérique et le Canada » et Renau accomplit ses vœux par un voyage aux Antilles. Le magnifique paysage subtropical (Fig. 5) qui nous est présenté dans une carte du début du XVIII<sup>e</sup> siècle sert de cadre et de toile de fond à une admirable statue pédestre du souverain, érigée sur un socle sculpté et entourée d'une balustrade en pierre. La présence de ce monument, qui aurait sa place dans les plus grandes villes de France, peut surprendre, mais elle reflète, comme les encadrements architectoniques de la ville de Québec par Franquelin, une volonté bien arrêtée de prendre possession et d'ordonner par l'architecture ces paysages qui échappent encore à l'homme: les dimensions de la statue sont à l'échelle des ambitions et du territoire. La richesse de la sculpture indique ce qu'on espère de la Colonie. Elle préfigure l'immense effort que l'on voudrait consentir et qui ne se concrétisera guère avant 1720. Le souverain, vêtu d'un manteau d'apparat, commande d'un geste de centurion. De son bras étendu, il semble exhorter les colons au travail. Sur une place d'armes s'exercent des militaires hors d'échelle avec le cadre architectural et végétal, et des colons viennent rendre hommage à un personnage qui observe le travail d'un indigène. Des affûts de canons et des emblais de terre ferment la composition. Il semble que le début du siècle, dont on était conscient, dut être celui des grandeurs. La guerre de la Succession d'Espagne et les dangers que court la Colonie sont à l'origine de ce geste éloquent, qui n'eut d'autre résultat que de rester sur le papier.

En 1731, les travaux de Louisbourg sont avancés et entrent dans leur seconde phase. Ils le sont suffisamment pour qu'on puisse songer à réamé-

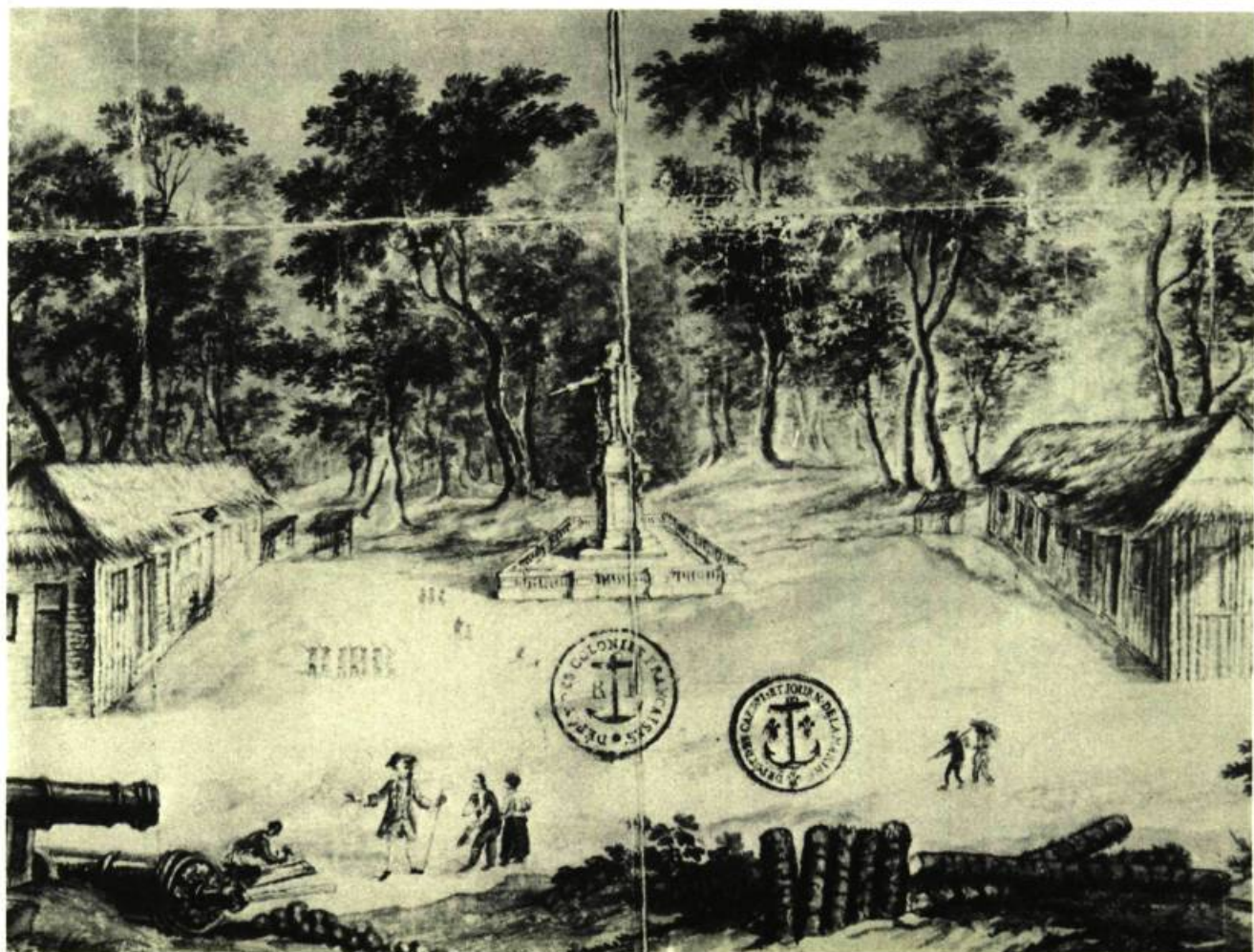
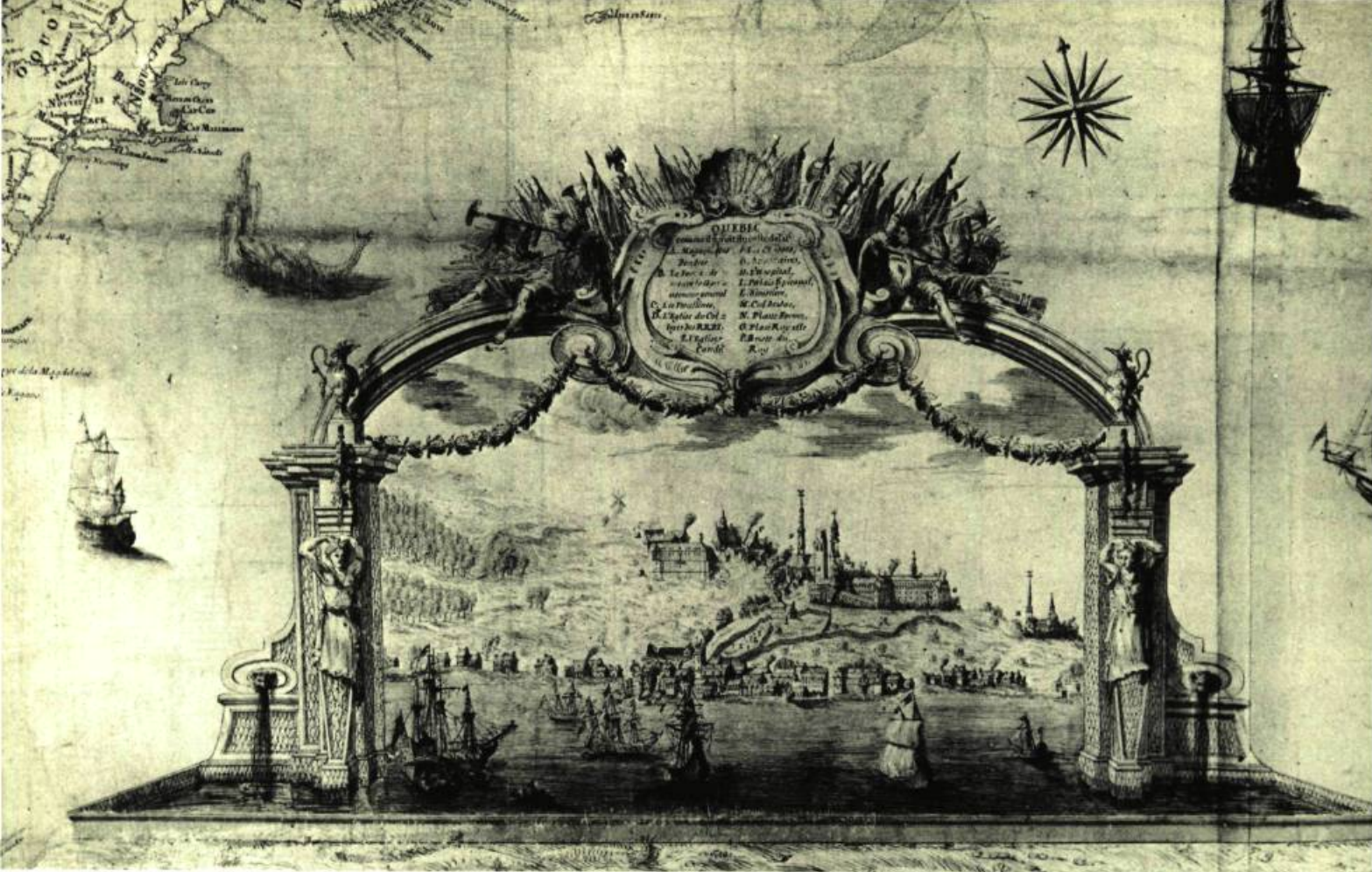


2



3

1. Médaille en or représentant Louis XV, 1723. Paris, Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles.  
 2. Reconstitution de la Place Royale de Québec et de la statue de Louis XIV. Conception de Pierre Mayrand. Dessin par Gilles Vilandré. Phot. I.O.A.  
 3. Plan directeur de la restauration de l'aire de la Place Royale de Québec (Projet). Conception de Pierre Mayrand et de Gilles Vilandré. Phot. I.O.A.

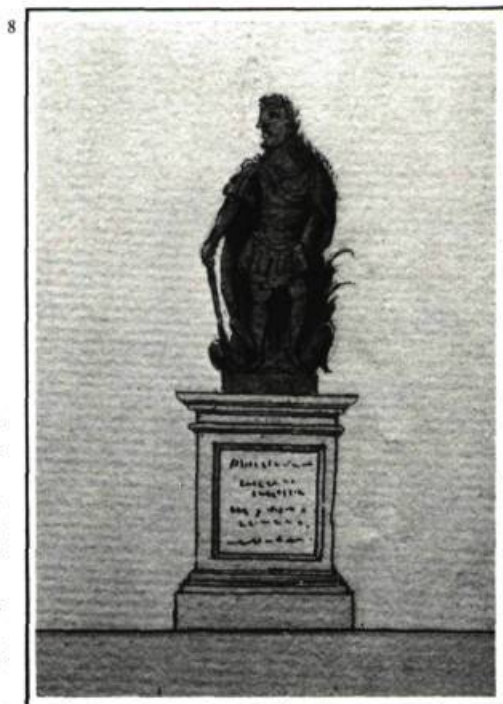
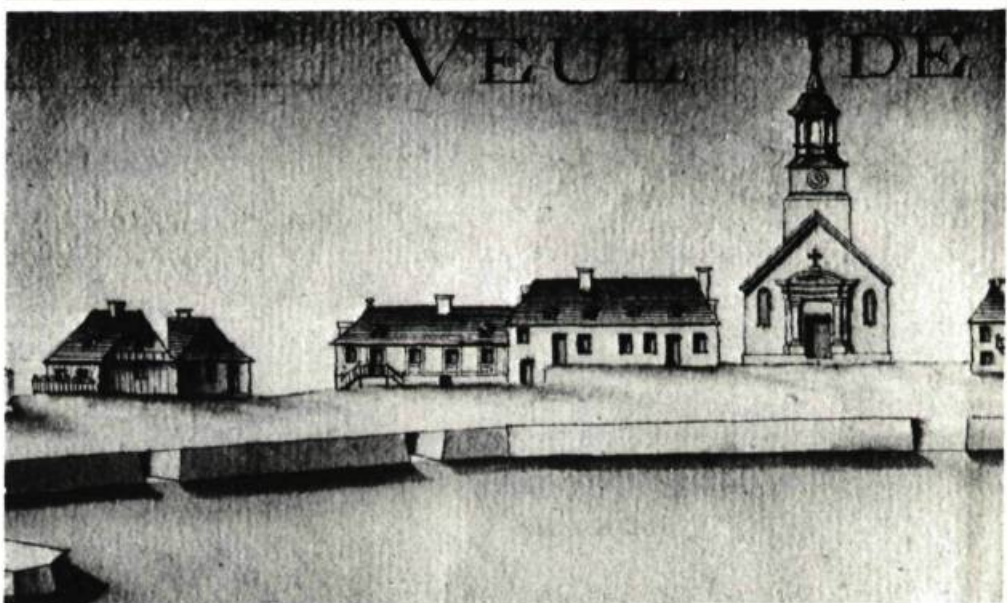
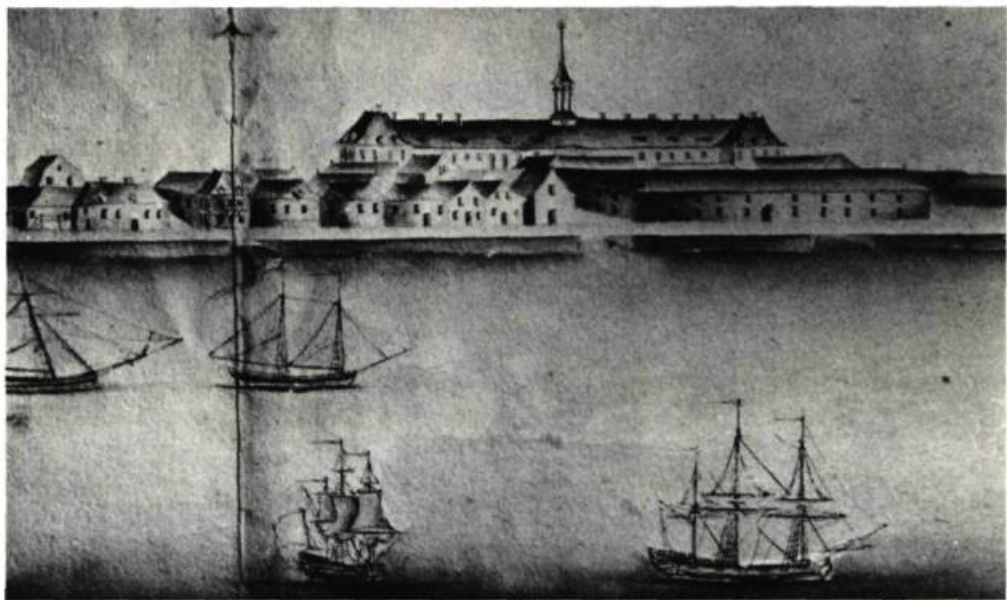


nager dans son entier le pavillon du Gouverneur. Les fortifications de terre fermées par la porte Dauphine, au Nord, doivent trouver leur continuation par l'aménagement du front d'eau où se font les débarquements et les dépôts de marchandises. On hésite entre la commodité pour le commerce et la beauté de la ville (Fig. 6 et 7), et la sécurité. Le premier système proposé par Verrier s'inspire des installations de Rochefort comme en témoignent une vue de la ville (15) et le plan « du profil du revêtement du Quay de Louisbourg pris sur le milieu du Redent de la rue Toulouse » où nous trouvons la représentation de la « statue pédestre du Roi », vers 1731. Ces plans, faits à la même date, devaient être présentés au roi et à ses officiers généraux, qui jugèrent plus à propos de retarder les travaux et d'adopter la solution de sécurité. Ce plan correspond au mémoire concernant l'établissement des quais où il est précisé que « le redent devant la rue Toulouse formera une PLACE, les escaliers sur chaque côté faciliteront le débarquement des canots. On pourra élever la FIGURE PÉDESTRE DU ROY (Fig. 8) sur la place pour marquer à la postérité que Sa Majesté est le fondateur de la Colonie et de la Ville » (16).

La statue, située à l'extrémité de la rue Toulouse ou rue Principale, est encadrée des magasins du Roy et de l'Intendance. Elle regarde vers le château bien qu'elle soit dirigée vers l'entrée du port, sur la plus grande longueur des quais. Le souverain est représenté dans ses attributs guerriers, vêtu à la romaine, et s'appuyant sur son bâton, avec un air de satisfaction évident. Le piédestal rectangulaire dont la hauteur est inférieure d'une tête à celle de la statue, porte une inscription illisible, probablement à la munificence et à la gloire de Louis XV, qui commence à peine son règne effectif. Le parapet décoré de la porte Frédéric fera place à ce projet en 1742.

Les attitudes et les circonstances qui déterminent la représentation des figures de souverains en Nouvelle-France sont révélatrices à plusieurs égards et ne sauraient laisser indifférents les historiens de l'urbanisme et de l'iconologie politique.

(English Translation, p. 83)



4. Mise en scène monumentale et triomphale de la ville de Québec à l'apogée de l'expansion française. Jean-Baptiste-Louis Franquelin. Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

5. Présence symbolique de Louis XIV, en Louisiane. Début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Paris, Archives d'Outremer.

6. Vue de Louisbourg, 1731. Paris, Bibliothèque Nationale.

7. Vue de Louisbourg (Détail)—Projet pour une Chapelle et une Place publique, 1742. Vincennes, Génie.

8. Statue pédestre de Louis XV. Détail d'une carte de Louisbourg, 1731. Paris, Bibliothèque Nationale.

#### NOTES

- 1) AN, Marine, B 51, fol. 30v, Versailles, 6 avril 1728.
- 2) Bibliothèque du Séminaire de Québec. Porté au Catalogue de l'exposition *Sources de l'Art en Nouvelle-France*, Montréal-Québec, 1968.
- 3) Pierre Lavedan, *Histoire de l'Urbanisme*. Paris, Henri Laurens, 1959. Chap. III, Les Places Royales.
- 4) Jean Bochart de Champigny, 6<sup>e</sup> intendant de la Nouvelle-France (1686-1702).
- 5) Construit par Champlain pour remplacer la première habitation.
- 6) *Plan de la ville et du Château de Québec, 1685*, par Villeneuve.
- 7) Atlas Moreau de Saint-Méry, No 68, 1685; Villeneuve, "La place où Renault architecte prétend bâtir un porche".
- 8) AN, Colonies, C<sup>o</sup>A, 15 oct. 1700, Champigny.
- 9) Jean-Baptiste-Louis Franquelin, né à Saint-Michel de Villebernin (Indre), venu à Québec vers 1670 par les soins de Frontenac, éduqué au Séminaire de Québec, collaborateur de Jolliet, M<sup>re</sup> hydrographe, le principal illustrateur de la vie québécoise à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle.
- 10) *Québec comme il se voit du côté de l'Est*, (détail d'une carte générale), Franquelin, 1688.
- 11) AN, Colonies, C<sup>o</sup>A, 15 oct. 1700.
- 12) Voir la reconstitution (fig.) qui utilise la vue de R. Short.
- 13) AN, C<sup>o</sup>A, 6 mai 1702, le Ministre.
- 14) AN, C<sup>o</sup>A, 31 oct. 1701, Callières.
- 15) *Vue de la ville de Louisbourg prise en dedans du port, 1731*. Verrier fils fecit. BN, *Cartes et Plans*, C 5019.
- 16) AN, Marine, C<sup>o</sup>B, 1731, fol. 114, Verrier.